

## Suresnes s'engage

# Charte Ville Handicap

### Préambule

En 2001, la ville de Suresnes signait sa première charte « Ville Handicap » avec huit associations afin de marquer son engagement pour l'intégration des personnes vivant avec un handicap.

Cette charte se définissait comme un ensemble de principes du comportement individuel et collectif, dans une Ville en recherche d'harmonie collective au bénéfice des citoyens vivant avec un handicap ou non. En effet, les aménagements réalisés en premier lieu à destination des personnes vivant avec un handicap peuvent s'avérer bénéfiques pour tous les suresnois. Par exemple, des trottoirs aménagés profitent également aux personnes âgées et aux parents se déplaçant avec une poussette.

Vingt ans plus tard, la ville de Suresnes souhaite faire de cet outil le document pivot de la politique handicap de la ville, autour de trois grands axes.

Ainsi, après concertation avec des membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité, cette charte a été renouvelée et proposée à de nouveaux signataires.

La ville de Suresnes a réuni, le 12/10/2022, l'ensemble des structures et associations suresnoises œuvrant dans le domaine du handicap ainsi que tous les acteurs locaux souhaitant s'engager, afin de signer conjointement cette seconde version de la Charte Ville Handicap.

### Principes :

Les signataires s'engagent à participer au déploiement de la politique handicap de la ville dans les différentes thématiques et notamment dans celles qui les concernent directement. L'objectif premier étant de rendre la ville (infrastructures, services et activités) de Suresnes accessible à tous.

Une feuille de route, coconstruite avec les différents acteurs concernés, viendra définir des actions transversales concrètes à mettre en œuvre afin de répondre aux différents objectifs de la charte.

#### Une ville plus accessible

1. Mobilité, voirie et lieux publics
2. Logement

#### Un même accès

3. À l'information
4. Aux droits
5. À la santé et aux soins
6. À la vie sociale

#### Une ville plus inclusive

7. Enfance, jeunesse et parentalité
8. Emploi
9. Culture, sports et loisirs
10. Sensibilisation

### Engagements des signataires :

- Respecter les dispositions prévues par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes vivant avec un handicap ;
- Travailler de manière transversale autour des sujets abordés dans cette charte ;
- Rendre compte de ses actions dans le domaine du handicap et communiquer sur les actions qui découlent de la charte ;
- Observer, faire remonter et partager les constats posés sur les besoins des suresnois vivant avec un handicap.

# Une ville plus accessible

## 1. Mobilité, voirie et lieux publics

- Promouvoir l'accessibilité aux transports en commun et veiller à poursuivre les adaptations initiées.
- Aménager la Ville afin d'assurer la libre circulation des citoyens, en toute sécurité (voiries, cheminements, éclairages, feux sonores...).
- Veiller à ne pas créer de rupture dans les chaînes de déplacement, notamment pendant les travaux, et prévoir des cheminements alternatifs le cas échéant.
- Faciliter le stationnement des personnes vivant avec un handicap et inciter les citoyens à faire preuve de civisme.
- Poursuivre la mise en accessibilité de la voirie, des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP).

## 2. Logement

- Proposer un recensement des logements accessibles et adaptés, et travailler sur l'accès au logement des personnes vivant avec un handicap.
- Favoriser la concertation entre les différents acteurs pour chercher des solutions adaptées aux différents types de handicap.
- Encourager l'accompagnement à domicile des personnes vivant avec un handicap pour leur permettre une bonne qualité de vie à domicile.

# Un même accès

## 3. À l'information

- Assurer la diffusion des informations utiles à toutes les démarches nécessaires à la vie des personnes vivant avec un handicap.
- Adapter l'information en la rendant claire, accessible et facile à comprendre par tous.

## 4. Aux droits

- Faciliter l'accueil, l'information et les démarches administratives des personnes vivant avec un handicap.
- Accompagner les suresnois vivant avec un handicap au numérique et démarches en ligne.
- Informer et soutenir les aidants familiaux de personnes vivant avec un handicap au travers des différentes structures municipales.
- Développer l'accompagnement et le soutien financier par le CCAS en adéquation avec les besoins des personnes vivant avec un handicap (accompagnement social, aides facultatives).

## 5. À la santé et aux soins

- Développer des partenariats entre les établissements médico-sociaux, les associations spécialisées et les établissements de santé ainsi que les différents professionnels médicaux afin de simplifier les parcours de santé et améliorer la coordination des soins des personnes vivant avec un handicap.

- Sensibiliser et former les professionnels de santé à l'accueil et la prise en charge des patients en situations de handicap.
- Développer des actions d'éducation et de prévention en santé adaptées aux différentes formes de handicap, avec l'appui des structures spécialisées.
- Faciliter l'information et l'orientation des patients et aidants vers les professionnels ressources du territoire (organismes, associations, structures spécialisées...).

## 6. À la vie sociale

- Soutenir et associer à des projets les associations locales qui accueillent des personnes vivant avec un handicap.
- Rompre l'isolement des suresnois vivant avec un handicap en leur proposant des activités, du soutien ou en les orientant vers des associations.
- Favoriser leur implication et l'expression de leurs besoins dans la mise en place de projets.
- Encourager la participation des personnes vivant avec un handicap aux événements et animations organisés par la ville.

# Une ville plus inclusive

## 7. Enfance, jeunesse et parentalité

- Favoriser l'accueil des enfants vivant avec un handicap dans les structures de la petite-enfance et dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires.
- Accompagner les parents d'enfants vivant avec un handicap dans leurs démarches, les orienter et les soutenir.
- Sensibiliser les enfants et les jeunes au respect de l'altérité et à la prévention des discriminations liées au handicap.

## 8. Emploi

- Promouvoir l'emploi de travailleurs bénéficiant de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et les accompagner dans leur recherche d'emploi.
- Accompagner les personnes vivant avec un handicap dans leur recherche d'emploi.
- Informer et accompagner les salariés ou agents vivant avec un handicap afin de les maintenir dans leur emploi de manière adaptée.

## 9. Culture, sports et loisirs

- Développer l'accessibilité de l'offre culturelle et sportive tant du point de vue des normes d'accessibilité des lieux que des conditions d'accueil du public.
- Faciliter la participation réelle des personnes vivant avec un handicap aux activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs en mettant en place des dispositifs et partenariats.

## 10. Sensibilisation

- Sensibiliser la population aux différentes situations de handicap en s'intégrant aux événements grand public de la ville pour faire évoluer les représentations et favoriser l'inclusion.
- Soutenir les initiatives institutionnelles et associatives sur le handicap.

Les signataires de la Charte :

<p>Guillaume BOUDY Maire de Suresnes</p>	<p>Stéphanie VALENTINI Cap Handi Cap</p>	<p>Pierre ARPINO CMPP Arnold Wessels</p>
 	 	  <p>C. M. P. P. Arnold WESSELS</p>
<p>Maya de SAINT MARTIN DAC Santé 92</p>	<p>Michel GIRARD Espérance Hauts-de-Seine</p>	<p>Christian BOSTNAVARON Comité Handisport 92</p>
 	 	<p>P/O Brahim BALK-ALEXANDRE</p>  
<p>Jacques LEGLISE Hôpital Foch</p>	<p>Murielle MAUGUIN INSHEA</p>	<p>Jacques LAHELY Centre hospitalier T.Roussel</p>
 	 	 
<p>Sandrine BEGAUD SESSAD Les premières classes</p>	<p>Xavier BOISSONNET Suresnes Business Club</p>	<p>Suresnes Information Jeunesse Baley BEYE</p>
 	 	 

Caroline LANGLOIS  
UNAPEI 92



Stéphanie HARRAULT  
ADEA



Samuel FORESTIER  
APF France Handicap



Bernard BOURNAT  
ASSAD  
P/O Véronique AVENARD



Dr Joséphine CAUBEL  
CATT Club Rivage



Alain SOUBIROU  
Cécile SALA



Dr Joséphine CAUBEL  
ERASME



Dr Joséphine CAUBEL  
CPTS



Pauline D'ORGEVAL  
CoActis Santé



Fanny SAVARY  
Odysées vers l'emploi



Jean-Jacques TURKAWKA  
SAIS 92



Marie-Laure REMY  
SH 92  
P/O Alexandra COEFFE



Laurent CANNENPASSE  
SIAM 92 - APAJH



Alain GIRARD  
EMPro – Entraide Union



Mélodie BAKIR  
IFAC  
P/O Wiliam LAVOYE



Serge HUDE  
UNAFAM



Abdellah MAIMOUN  
AURORE  
P/O Léna RAYON



Maxime JOIRIS  
Sup Entrepreneurs

